



ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE

Challenge d'automne Samedi 29 novembre 2025

Port Breton CARQUEFOU
Grade 5C

Organiser par Le Sport Nautique de L'Ouest

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau par voix orale au niveau du bateau comité.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au club house ; ils seront également mis en ligne sur le site du club : lien vers page du club
- 3.2 Le PC course est situé au club house.

4. CODE DE CONDUITE

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé en bordure de l'Erdre face à la terrasse du club.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'affalé de l'Aperçu.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe			
Samedi 29 novembre 2025	OPTI	OPEN SKIFF			

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est 14h30.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est :

Classe	OPTIMIST OPEN SKIFF		
Pavillon	Cocarie		

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bouée Cylindrique	Bouée Cylindrique	Bouée rouge avec pavillon
jaune	jaune	bleu monté sur hampe

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P peut s'appliquer
- 15.2.2 Lorsque l'annexe P s'applique, la RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps (intérsér		•		•		1 ^{er}
OPTI OPEN SKIFF	30 Minutes	40 Minutes				-		

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au club house.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans la salle au 1^{er} étage du bâtiment accueil. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18 CLASSEMENT

- 18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
 - (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
 - (b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

Arbitres désignés:

Président-e du comité de course : Ronan CADOU
Commissaire aux résultats : Nicole Pincemy
Jeune arbitre : Enorah DROUET

Le 22/11/2025 rév: 2

ANNEXE PARCOURS

